

# Villefranche

**MAGAZINE**

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
N° 62 • JANVIER 2005



# bonne année 2005

« Il n'y a bien que les Conscrits de Villefranche  
pour me faire travailler jusqu'à fin janvier... »



**PAGE 5**

Actus

**PAGES 6 - 7**

Drame de Belleruche

**PAGE 8**

Le ParcExpo nouveau

**PAGE 9**

Médiathèque-Salle des fêtes

**PAGES 10-14 DOSSIER**

Le tour des lycées caladois

**PAGE 15**

L'homme du mois: Frédéric CHAMPION

**PAGE 16**

Théâtre Pêle-Mêle

**PAGE 17**

Musée Dini

**PAGES 18-19**

Nouveau plan de stationnement

**PAGES 20-21 RV**

**PAGE 22 EXPRESSION**

**PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
LE 7 FÉVRIER 2005, À 18H30,  
EN MAIRIE**

[www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)  
Site officiel de la ville de Villefranche  
Borne de consultation gratuite en Mairie

**Villefranche**  
MAGAZINE

Directeur de la Publication:  
Jean-Jacques Pignard

Rédaction:  
Didier Pré  
Service Communication  
Ville de Villefranche

Conception-Édition-publicité:  
Sphère Publique

Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 2004



A la veille de cette nouvelle année, je vous présente, en mon nom personnel et au nom des élus municipaux, mes vœux les plus sincères. Nous pourrions le faire également autour du verre de l'amitié, lors de la traditionnelle réception donnée à la salle des Echevins, le 13 janvier à 18 h 30, et à laquelle vous êtes conviés.

La vie est faite de bonheurs et de malheurs.

Parmi les événements vécus douloureusement, le drame de Belleruche a touché près de quatre-vingt familles privées, en un seul instant, de leur logement et des souvenirs qui s'y rattachent. Mais ce drame a suscité aussi un immense mouvement de solidarité que je tiens à souligner ici.

Administrations, associations, particuliers ont spontanément offert leur aide et permis d'atténuer ainsi le désarroi des sinistrés. C'est pour cette raison qu'à l'aube de l'année nouvelle, je veux d'abord retenir les motifs d'espérance plutôt que les replis égoïstes.

Nous consacrons, dans ce numéro, un dossier important sur le stationnement, qui interpelle beaucoup de Caladois, mais qui est finalement la conséquence du dynamisme de notre ville qui se développe quand d'autres déperissent. Nous aurons sans doute à changer un peu nos habitudes, à nous adapter, à faire quelques efforts. Mais c'est à ce prix-là qu'on pourra concilier le légitime souci de confort de chacun et le non moins légitime intérêt général.

A chacun d'entre vous et à vos familles, bonne et heureuse année.

*Jean-Jacques Pignard*

*Chevalier de la Légion d'Honneur*

## Vœux de la municipalité

Toute la population est gracieusement invitée à la cérémonie des Vœux qui aura lieu le jeudi 13 janvier, à 18 h 30, dans la salle des Echevins 96, rue de la sous-préfecture.

## Visite capitale pour le Conseil municipal des jeunes

Une journée à Paris, voilà qui a beaucoup plu aux membres du CMJ. Au programme : visites commentées du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Alors qu'ils sont déjà familiarisés avec le fonctionnement d'un Conseil municipal, Olivia JACQ, maire-adjointe à la Jeunesse, a emmené ces adolescents découvrir, le 24 novembre dernier, deux des plus prestigieux palais de la République (le Palais Bourbon et celui du Luxembourg). Au cœur de ces deux instances parlementaires, ils ont abordé concrètement les arcanes de notre système législatif.



Bernard PERRUT, leur député, les a accueillis avec plaisir aux marches d'un lieu où il travaille plusieurs jours par semaine quand il n'est pas en Beaujolais.

**Un voyage d'instruction civique grandeur nature que les jeunes ne sont pas prêts d'oublier.**

## Les conscrits vous reçoivent 5/5 !

Le compte à rebours a commencé. A moins d'un mois du jour J, les conscrits s'impatientent et ont hâte de fêter leurs 20 ans comme il se doit. Cette année, plus de 70 jeunes hommes (et 25 filles...) se sont inscrits pour participer à l'événement caladois. Depuis un an, ces conscrits de la 5 se démènent pour le grand jour, bien conseillés par les 20 ans de la 4 et le bureau de l'Interclasse. Organisation de soirées, préparation de la retraite aux flambeaux sous le thème des Grandes civilisations, du char des 20 ans... tout prend forme peu à peu. Pour le Président des 20 ans, Guillaume DEBRUN, et son secrétaire, Anthony BROQUET, les conscrits sont bien plus qu'une fête régionale, mais une véritable tradition familiale.

Rendez-vous le dimanche 30 janvier pour la Vague !  
Contacts des 20 ans : 06 22 37 06 76/06 87 70 56 51  
(date limite: 8 janvier)



En haut, de g. à dr. : Benoît NICOLLET, Anthony BROQUET, Fabien SAINT-CYR, Clément PERRAUD, Alexandre PAYS, Thomas CRETIN. En bas, de g. à dr. : Loïc PRIVAT, Renald ESSERTEL, Guillaume DEBRUN, Romain DUMONTILLET, Nicolas BERTHIER.

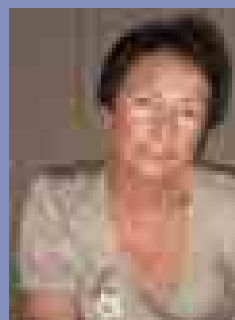
## Cap sur l'espoir !

Parce que le cancer reste, en France, l'une des premières causes de mortalité des enfants, le CAPE (Comité d'Aide, de Promotion et d'Encouragement) continue son combat contre la terrible maladie.

Mais que de chemin parcouru depuis 1987 ! 323 300 euros ont pu être reversés, que ce soit à la Ligue (255 000 euros), au centre Léon-Bérard (58 400 euros) ou au centre Germaine-Revel (9 900 euros). L'argent provient des cotisations des membres de l'association, de dons privés, mais aussi – et surtout – de l'organisation de différentes manifestations. Spectacle « Un Noël pour un enfant » en novembre, loto en février, concert des petits Chanteurs de Mongré en juin, vente de tableaux à la galerie Kahn, opération « Bol de riz » au lycée Notre-Dame, etc. Quelques jours avant Noël, des membres du CAPE apporteront au Centre Léon-Bérard jouets et friandises traditionnelles. L'association participe également à la Soirée de printemps donnée à Limas au profit du Centre de lutte contre la sclérose en plaques, Germaine-Revel.

Autour de l'équipe de la présidente Jacqueline LAVILLE, la mobilisation ne faiblit pas. « Ce fut une année riche » commente M<sup>me</sup> LAVILLE. « On a touché pas mal de monde ! » Mais si la recherche progresse, elle a encore besoin de fonds et les enfants malades, de soutien.

Si vous aussi, vous voulez vous associer à cette grande cause humanitaire, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> LAVILLE au 04 74 68 00 85



## EN BREF

### Portage de repas

Depuis plusieurs années, la résidence Dubure assure la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées, tous les jours de la semaine (y compris dimanches et jours fériés). Le prix du repas est de 6,60 euros auquel peut s'ajouter un potage (0,61 euros). Ce service peut s'organiser dans les 48 heures pour toute durée et être arrêté à tout moment.

Pour profiter de ce service, il suffit d'avoir plus de 60 ans et de résider à Villefranche. Renseignements au 04 74 68 12 17.

### Déneigement

Lorsque la neige fait son apparition, des problèmes de circulation se posent si les dispositions nécessaires ne sont pas prises dès les premières chutes, avant même que la couche ne soit épaisse.

Les services municipaux assurent le déneigement d'urgence (voies de circulation et accès aux Services publics).

Par contre, les riverains doivent exécuter le déneigement (ou le salage par temps de verglas) des trottoirs situés le long de leur propriété ou de leur habitation.

La Mairie compte sur la bonne volonté de chacun pour que ces travaux soient régulièrement exécutés.

### Les vacances de février au service Jeunesse

Pour les 3/17 ans

Période du 14 au 26 février

Inscriptions à partir du 24 janvier

3/6 ans

Accueil à Bordelan et Anne-de-Beaujeu

6/12 ans

Accueil à Bordelan

12/17 ans

Accueil au service Jeunesse et Maisons de quartier

Inscription au service municipal Jeunesse – 230, rue de la Quarantaine  
Tél. 04 74 62 26 31

*Vendredi 15 octobre, 18 heures, le bruit d'une énorme déflagration traverse l'atmosphère paisible du quartier de Belleruche. Une explosion vient de ravager les derniers étages des Cygnes, la petite barre de la rue du docteur Besançon. Et voici Villefranche prise dans le plus gros sinistre de son histoire contemporaine. Retour sur un mois qui a vu le meilleur après avoir subi le pire.*



# Drame de Belleruche

## Un élan de solidarité

**D**evant l'ampleur de l'alerte, les secours sont immédiatement sur les lieux du drame. Les sapeurs-pompiers de l'agglomération arrivent très vite avec des renforts. Le maire, Jean-Jacques PIGNARD, et l'adjointe de permanence (M<sup>me</sup> CHAMBEFORT) ainsi que le directeur du CCAS (M. CELLIER) viennent sans tarder. Le Sous-Préfet est là aussi, comme des représentants de l'OPAC, propriétaire de l'immeuble touché. Devant le bâtiment, tout le monde est sidéré de découvrir un trou béant au sommet de l'allée N° 41. Aux différents étages, des vitres ont été soufflées, des gravats jonchent le sol alentours. Le doute deviendra réalité, le gaz est bien à l'origine du drame qui a causé la mort du locataire de l'appartement touché, décédé le surlendemain des suites de ses graves brûlures. Cinq autres personnes, blessées plus légèrement, étaient également conduites au Centre hospitalier.

### Mobilisation générale

Les secours se sont organisés avec une grande efficacité. La Police a bouclé le secteur qui est resté depuis lors zone interdite, placée sous haute surveillance. Le premier moment de stupeur passé, les 77 familles des trois allées des Cygnes furent évacuées dans la soirée car personne ne pouvait juger de l'état du bâti.

Autour de notre maire, de Bernard CLAUSEL, maire adjoint à la Vie des quartiers, de Marie-Camille JACQUEMET, maire adjointe à la Solidarité et vice-présidente du CCAS, du directeur du CCAS et de la conseillère municipale Colette DUMONT, de Gérard BERRODIER, Directeur général des services municipaux, une cellule de crise faisait le choix de recevoir les sinistrés dans la Maison de quartier qui, réquisitionnée, allait devenir le Quartier général des secours pendant plusieurs semaines, point d'information permanent et de regroupement. Élus, agents et bénévoles vont y passer des jours et des jours. À partir du lundi 18, un guichet service y était installé, regroupant des gens de l'OPAC, de la DASS, de la Maison du Rhône, de la Police nationale, du foyer l'Accueil, du Secours populaire et du CCAS de la ville. « *L'équipe de Jacqueline BOURILLOT, l'agent de développement de Belleruche, fut sur la brèche dès le départ, servant des collations et réconfortant les sinistrés, et bien au-delà de ses heures normales de travail* » précise M. CLAUSEL. « *Souvent, des agents d'autres Maisons de quartier sont venus prêter main-forte* ». Les premiers gestes de solidarité allaient s'exprimer sans tarder et, le soir même du drame, tout le monde était relogé dans les familles, chez des proches ou à l'hôtel (à la charge de l'OPAC).

Dès le lendemain, une réunion a été mise sur pieds avec le préfet LACROIX, le sous-préfet GONZALES, le maire et l'OPAC pour assurer chacune des victimes de la mobilisation des Pouvoirs publics.



Des bénévoles omniprésents



M<sup>me</sup> la vice  
présidente du  
CCAS

Remise de dons par  
la paroisse



La Ville décida l'attribution immédiate d'aides financières d'urgence comme de bons d'achat. Peu de temps après, Gaz de France a déclenché un fonds de solidarité important que le CCAS a redistribué aux sinistrés. Durant le week-end, le Centre hospitalier mobilisait du personnel midi et soir pour servir les premiers repas (pris en charge par l'OPAC). Dès le lundi, le foyer l'Accueil prenait le relais de la restauration tandis que des cars du STAV assuraient un service de ramassage financé par la Communauté de communes. Des tickets repas furent distribués ainsi que pour les transports. Le tout, pris en charge par le CCAS.

## Soutien et réconfort

Dans le même temps, une cellule psychologique apportait un précieux soutien moral aux personnes les plus fragiles grâce à l'aide du docteur POLY, responsable du CMP, et de l'ADAVEM. De même, les assistantes

sociales du Conseil général assurèrent une présence régulière, ainsi que M<sup>me</sup> SZTABERT, déléguée de l'État à la sous-préfecture. Sans oublier les élus : M<sup>mes</sup> JACQUEMET et DUMONT ainsi que M. CLAUSEL en permanence sur les lieux, semaines et week-ends

A l'échelle du quartier, tout le monde s'est senti concerné. Le Comité de défense des locataires de Belleruche a proposé tout de suite ses services bientôt suivis par un don d'argent. Pendant les semaines qui ont suivi, une multitude de bénévoles ont donné de leur temps et de leur gentillesse (un grand merci à Mireille, Marie-Jo et Jeanine). Sans parler des dons. On ne compte plus les offres d'objets de première nécessité, de vêtements et d'argent. Anonymes, commerçants petits et grands, Kiwanis, Rotary, Lions club, paroisse Ste-Anne des Calades, les vêtements Adolphe Lafont, associations caritatives, Conférence St-Vincent de Paul, combien de Caladois ont fait preuve de générosité!

## DES TRAVAUX DE HAUT VOL

Les étages supérieurs menaçant de s'effondrer, il a fallu prendre la décision de renforcer l'édifice. Une grue de 200 tonnes a été amenée sur le site. Elle a permis d'insérer des poutrelles métalliques dans l'appartement dévasté afin de suppléer au mur porteur endommagé en son sommet et ainsi soutenir le toit du bâtiment. En complément, de gros boudins gonflables en PVC armé ont été glissés aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étages. De même, l'eau de pluie a été pompée pour éviter tout effondrement dû à un éventuel surpoids de la terrasse. Enfin, pendant 10 jours, des techniciens ont étayé tous les appartements de l'allée 41.

## LE REPAS DU CŒUR

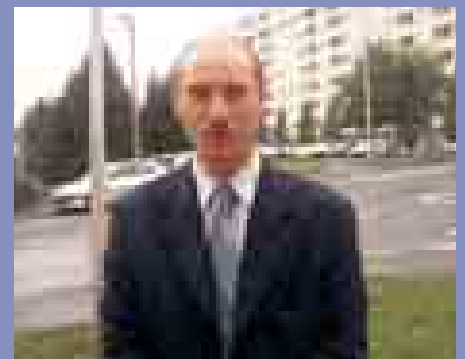
En présence du maire et de son épouse, du sous-préfet, des élues M<sup>mes</sup> JACQUEMET, TOINON et DUMONT, un repas convivial organisé le 29 octobre avec l'aide de l'association Main dans la main a permis aux sinistrés d'oublier un peu les soucis du moment.

## OPAC ET MAIRIE SUR TOUS LES FRONTS

Mais la collectivité allait faire encore plus. La semaine suivant le drame, un vestiaire a été mis en place par des bénévoles de quartier pour dispatcher auprès des sinistrés vêtements, jouets, vaisselle et articles divers. Car les locataires avaient quitté précipitamment leur logement, sans pouvoir y revenir avant... cinq semaines. Plus d'effets personnels, de papiers, ni de mobilier.

Heureusement, l'OPAC a parfaitement rempli son rôle. Sous la houlette de Michel MICOULAZ, directeur Stratégie & Développement de l'OPAC du Rhône, du directeur de l'agence de Villefranche Noël PETRONE, l'Office fut l'interlocuteur de tous les instants, déléguant en continu de nombreux agents sur le site. Il anime de nombreuses réunions d'information organisées avec la municipalité. Face à des gens en grande détresse, le bailleur social a tout fait pour minimiser les conséquences de ce gros sinistre, allant jusqu'à proposer des kits de meubles neufs. Des jours et des jours, il fut le lien avec les compagnies d'assurance, avec les autres bailleurs de la ville comme H.B.V.S. et Axiade. Il lui a fallu trouver des logements d'urgence en un temps record, puis du logement provisoire ; l'OPAC a dû traiter pratiquement deux fois chacune des 77 situations individuelles. « *Aujourd'hui, tout le monde est relogé* » confirme M. CLAUSEL. « *Chaque locataire a pu enfin retourner dans son appartement pour récupérer des effets personnels.* » La situation se normalise peu à peu avec la fin des déménagements.

Mais les décisions sur l'avenir des Cygnes ne sont pas encore prises. Les experts sont au travail pour déterminer si l'immeuble sera conforté ou même modifié. En tout cas, Villefranche a du cœur et ce drame le prouve encore.



M. Pétrone, directeur de l'OPAC  
de Villefranche

## TRAVAUX

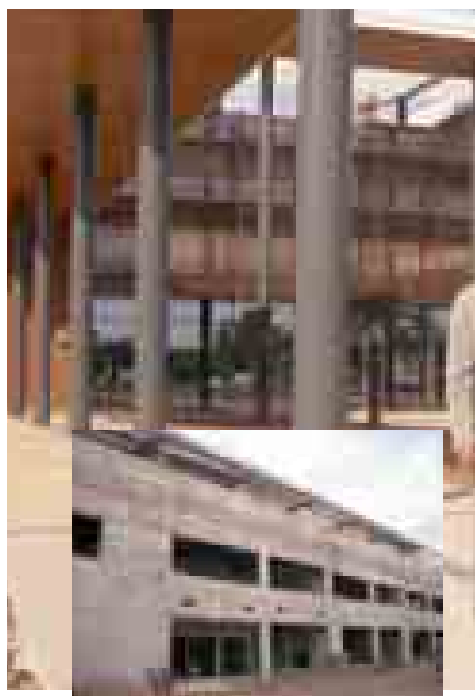
# PARCEXPO

## dans la cour des grands

**L**e chantier, bien visible de l'avenue de l'Europe, prend de l'allure. Le ParcExpo nouveau sort de terre. Surprise garantie. Les premiers clients qui sont venus sur le site restent admiratifs. L'aspect très contemporain du projet suscite immédiatement l'intérêt des visiteurs. «*Nous n'avons jamais autant eu de demandes quatre mois avant le début d'année!*» se réjouit Jacques PERROD, le directeur du site qui s'est beaucoup investi dans l'opération. L'équipe prévoit de passer de 35 à 50 manifestations par an (nouveau: 1<sup>er</sup> Salon sur l'univers du cinéma en avril 2005). Une page se tourne. Il n'est que de voir la majestueuse entrée pour s'en rendre compte. «*Nous l'avons voulue comme une invitation à pénétrer dans les lieux*» commente M. PERROD avant de reconnaître que «*l'ancienne était désuète et mal identifiée.*» Le public arrivera dorénavant par le côté sud. Surplombant une allée paysagère, éclairés la nuit, les monumentaux auvents ne manquent pas leur effet. Ces structures de bois et de métal ouvrent l'accès au grand hall d'entrée de 400 m<sup>2</sup> dans lequel se trouvent les caisses. Bien abrité dans ce vaste espace doté de puits de lumière, le public pourra tranquillement attendre son tour, des baies vitrées composant deux des trois façades. L'ensemble du bâtiment se couvre de revêtement blanc surmonté d'un petit auvent de bois qui vient souligner le pourtour des façades. La grande classe! Personne ne devrait regretter le rouge et le vert qui ornaient les façades depuis 20 ans...

### Tapis rouge aux professionnels

A l'intérieur, les initiateurs ont voulu doter ParcExpo de salles annexes qui manquaient cruellement pour l'accueil de manifestations professionnelles et autres séminaires d'entreprises. Trois espaces d'une quarantaine de places ont été créés au-dessus de l'entrée avec accès par une coursive. Comme la partie Caisses, le staff va enfin intégrer le bâtiment avec de beaux bureaux situés vers l'entrée. Toute cette partie sud est déjà opérationnelle pour les premiers salons de la saison (salon des animaux de compagnie, 1 000 Occases, etc.).



La partie-est en pleine construction

Le reste est prévu pour février 2005. Il concernera l'agrandissement sur la face est. En rez-de-chaussée, un grand bar et un restaurant dignes de ce nom prendront place avec, au-dessus, trois grandes salles de réunions (120 places chacune). L'intérieur bénéficiera aussi d'un relookage. Les cloisons latérales seront dotées d'un soubassement en bois et de panneaux acoustiques. Les responsables pensent, bien sûr, à la tenue de concerts. A l'extérieur, l'esplanade offrira un vaste parvis de 7 000 m<sup>2</sup>, apte à recevoir 5 000 m<sup>2</sup> de chapiteaux qui pourront, lors des plus grandes manifestations, s'ajouter aux 5 000 m<sup>2</sup> couverts. Toutefois, la grande salle conserve sa modularité avec une offre minimale de 1 200 m<sup>2</sup>.

Par cette restructuration à 4,5 Millions d'euros, la CCIVB dote l'agglomération d'un outil et d'une vitrine à la mesure de ses ambitions. Ces nouveaux atours replacent la structure en pôle position parmi toutes celles de la région. Car finalement, ParcExpo n'est pas plus éloigné du centre de Lyon que son homologue Eurexpo. Et tout le monde n'a pas besoin d'un espace de 20 000 m<sup>2</sup>.



Hall : une vraie entrée digne de ce nom



Le directeur, Jacques Perrod, devant l'entrée monumentale

## Programme

4/5/6 FÉVRIER

Salon du mariage

11/14 FÉVRIER

Salon de l'habitat

19/20 FÉVRIER

Concours de chant «*Star of the voice*»

4/6 MARS

Salon des 1 000 Roues

(organisation ParcExpo et Ronz'club)

12/13 MARS

Salon de la voiture ancienne

(thème : l'automobile et le cinéma)



Noël COMTE, nouveau président de la CCIVB



## UN PÔLE Loisirs-Culture

**L**a proximité de la Médiathèque et de la Salle des fêtes va permettre à la municipalité de lancer un important programme de restructuration globale de ces deux structures dont les espaces vont désormais s'imbriquer. Pas de nouvelle construction, mais de nouvelles fonctionnalités.

La Médiathèque assiste depuis plusieurs années à un glissement des flux vers le multimédia qui prend une place grandissante avec un volume annuel de 70 000 prêts sur un total de 300 000. Plus du quart de la location de supports concerne maintenant des CD, des CD-Roms ou des DVD. Face à ce constat, la médiathèque – elle n'a jamais si bien mérité son nom – s'adapte. « *Nous désirons développer le secteur des nouvelles technologies* » commente M<sup>me</sup> TOINON, maire-adjointe à la Culture. « *Il faut faire en sorte que la salle multimédia soit le nouveau cœur de l'établissement.* » Dans le projet voté au Conseil municipal de novembre, il a été décidé que sa surface serait portée de 120 à 200 m<sup>2</sup>.

Il est aussi prévu que l'espace de consultation des périodiques déménage de la salle adulte et soit installé vers l'entrée, dans l'actuelle salle d'expositions temporaires. En conséquence, les ouvrages adultes disposeront de 100 m<sup>2</sup> supplémentaires récupérés sur les magazines. L'entrée dans l'établissement se fera par un sas doté de portes automatiques et il aboutira sur une banque d'accueil plus ergonomique.

Pour le fonctionnement interne de la structure, l'usage du bibliobus va être facilité par un aménagement de son garage destiné à aider le chargement et le déchargement des livres.

Les autres aménagements vont prendre place au rez-de-chaussée de la salle des fêtes voisine. Sur une partie de la surface, il abritera la salle du personnel, l'atelier de réparation de livres, le stockage des archives municipales ainsi que des réserves (300 m<sup>2</sup>). Les clubs sportifs qui occupaient les lieux seront déplacés au Palais des sports. Une salle associative de 230 m<sup>2</sup> (avec sanitaires et rangements) viendra compléter ce niveau. Au-dessus, la salle des fêtes va bénéficier d'un salutaire coup de jeune.

### Une salle des fêtes façon Eiffel

Un siècle après la construction du vénérable bâtiment (1910), toute la couverture va être refaite. A redécouvrir, les longs poteaux latéraux en métal qui avaient été intégrés à des murs secondaires dont la disparition va rendre à la salle son aspect initial. Les concepteurs ont tenu également à faire réapparaître la charpente métallique d'origine surplombant les 634 m<sup>2</sup> de plancher. Fini, le réaménagement datant des années 50. Ce témoin de l'architecture typique du début XX<sup>e</sup> va retrouver son lustre d'antan pour accueillir fêtes, banquets, concerts, etc.

A l'est, locaux de rangement et loges ; à l'ouest, entrée principale avec loge d'accueil et espace traiteur. Au-dessus, les galeries nord et sud seront démolies. Sur les côtés est et ouest prendront place loges, sanitaires et locaux techniques.

A l'extérieur, l'escalier principal sera reconstruit et ses marches allongées pour faciliter l'usage. Elles donneront sur un parvis refait à neuf. Sur un côté, un ascenseur panoramique rendra les plus grands services aux personnes à mobilité réduite. Il desservira, bien sûr, les trois niveaux. L'adjonction d'un auvent viendra modifier encore l'aspect de la façade ouest. A l'opposé, la façade arrière sera restaurée à l'identique. Sur la partie sud, le logement de gardien va être supprimé, laissant place à un passage piéton entre le boulevard Louis-Blanc et la rue des Jardiniers. Ne restera qu'un seul logement de fonction (celui de la médiathèque).

### Échéance

**2,6 millions d'euros TTC seront nécessaires pour cette refonte des deux établissements qui devrait être achevée à la rentrée 2006 (16 mois de travaux).** « *Dans ce projet architectural, nous relient la tradition à la modernité* » souligne M. le maire. « *Nous allons retrouver la structure de 1904 avec ces charpentes métalliques dérivées d'Eiffel que l'on retrouve en plusieurs bâtiments de la ville comme à l'usine Cornil tandis que la place faite au multimédia nous tourne résolument vers l'avenir.* »

# Le tour des lycées caladois

## Lycée Claude-Bernard

### Une entrée pour la rentrée !

Après un beau chantier de 200 000 euros, les lycéens ont découvert à la rentrée un accès à leur établissement entièrement revu. Les services techniques municipaux ont installé devant le portail scolaire un nouveau parvis, vaste esplanade recouverte d'un pavage complet sur toute sa surface (un revêtement semblable à celui des trottoirs de la rue des Fayettes). Au droit de la sortie de l'établissement, un passage piéton surélevé renforce la sécurité des jeunes en un endroit un peu sensible où ne règne pas toujours la plus stricte discipline... En aval, la rue Philippe-Héron fut, elle aussi, refaite sur une portion de 100 mètres, chaussée comme trottoirs. A ce niveau, la rue ne comporte plus qu'une seule voie de circulation. Attention, la file de gauche réservée aux taxis, bus et camions est prioritaire.

### Cours toujours

À l'intérieur des locaux, la rentrée a vu quelques nouveautés pour certains des 1 672 élèves. Après l'espagnol déjà en place, l'allemand alimente à présent une section européenne qui a débuté à la rentrée pour les 6e. « *Cela a boosté cette langue* » remarque M<sup>me</sup> MONTEGU, principale adjointe du collège, puisque 20 jeunes ont choisi cette

formule qui fait passer l'apprentissage de la langue saxonne de 4 à 6 heures par semaine. En tant que centre d'examen au baccalauréat, Claude-Bé déplorait de devoir stopper les cours des collégiens dès le 10 juin. L'équipe dirigeante étudie les moyens de les prolonger jusqu'à la fin du mois. A suivre.

Pour les plus grands, l'un des deux BTS de Claude-Bernard avec Commerce international, le BTS Action Co', est devenu M.U.C. (Management des Unités Commerciales). En partenariat avec le GRETA, cette formation pourrait être suivie en alternance dans le cadre de Contrats de qualification. Avec le GRETA encore, l'établissement caladois s'engage dans les V.A.E. (Validation des Acquis & Expérience) pour l'obtention de baccalauréat et de BTS. Une première initiative engagée avec l'entreprise Blédina.

Côté lycée professionnel, l'Espace Projet Personnalisé est toujours d'actualité. Il s'agit de repérer les jeunes qui courent le risque de décrocher du système éducatif. Les acteurs sociaux scolaires tentent alors par la médiation de renouer le lien parfois bien tenu qui relie l'adolescent à l'enseignement.



Le staff de l'établissement



### M. Jacques GUILLAUMAT

Le nouveau proviseur de la cité scolaire vient d'un lycée d'Alençon (Basse-Normandie) avec des idées plein la tête. Le responsable pédagogique souhaite étoffer l'enseignement supérieur qu'il juge un peu faible dans son nouvel établissement. Comme son équipe, il vise aussi une rénovation du bâtiment administratif de type « Pailleron » ainsi que le câblage du lycée général. Son grand chantier : le travail autour du Projet d'établissement. Son credo : l'enfant n'est pas fait que de résultats scolaires. « *Il est important de prendre en compte la prise de responsabilités du jeune, quand il prend des initiatives et des engagements extrascolaires, il faudrait en tenir compte* » dit-il avec conviction.



### Quoi de 9 à Claude-Bernard ?

Le concept de junior-entreprise fait son chemin dans le milieu scolaire. A la cité scolaire, c'est même devenu courant dans le cadre de Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel pour les candidats au Baccalauréat professionnel de vente. La structure 2004-2005 a été baptisée Com9 par les élèves. Il s'agit de mettre les lycéens dans une véritable problématique entrepreneuriale, de la conception du projet à sa réalisation. Sous la houlette de Carole

KUNSLI (professeur de vente) et de Gilles DUVIVIER (professeur de comptabilité), cette mini-entreprise est dirigée par un staff de quatre chefs de services placés sous l'autorité d'un PDG, Marion VARINIER. Les autres des 16 lycéens sont à la production. Tous les vendredis, de 13 h 30 à 15 h 30, le personnel se réunit pour définir les actions à mener : étude de marché, définition des produits, chiffrage du coût des fournitures, etc.

Les jeunes ont décidé de mettre au point des objets décoratifs créés à partir d'éléments de récupération. Les différentes techniques donnent naissance à de ravissants vases, pots ou photophores qui sont proposés à la vente.

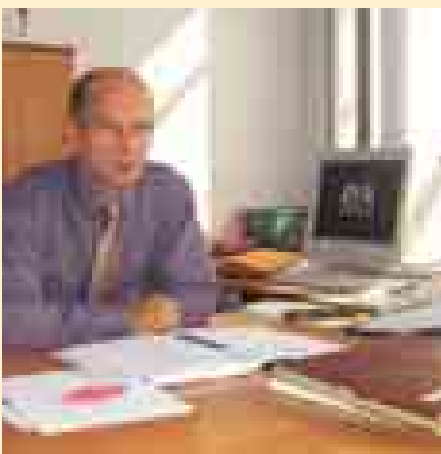
Pour plus de renseignements : contact au lycée (Tel. 04 74 02 72 72).

## Lycée Louis-Armand

### Travaux à tous les étages

Des grues et des préfabriqués, une scène banale au lycée Louis-Armand qui bénéficie d'une refonte complète. De 2001 à 2009, l'ensemble des locaux va être restructuré. Le bâtiment scientifique est en service depuis la rentrée. De quoi donner des envies et de l'espoir à ceux qui n'évoluent pas dedans.

Ses occupants sont ravis du résultat. L'ensemble est clair et fonctionnel, doté de mobilier et de matériel neuf. Voilà du changement pour un établissement qui accusait 30 ans d'âge. Il y a maintenant quelques années, le Conseil régional a fait le choix de rénover plutôt que de démolir pour la somme impressionnante de 31,5 M d'euros. Les opérations successives se font donc par tranches. Chacun subit de bonne grâce les contraintes du chantier. *« On essaie de faire en sorte que cela se vive le mieux possible »* commente le proviseur, Roland GENET, dont le bureau provisoire occupe une salle de classe. *« Malgré les travaux, les résultats scolaires restent de très bon niveau. On a eu 100 % de réussite au BEP Turbo (métiers de la productique et métiers de l'électrotechnique), au CAP Installation d'équipements électriques, au bac électronique et électrotechnique ainsi qu'au brevet d'initiation aéronautique. »* Pas si mal.



M. Roland GENET

L'idée de base des concepteurs est de favoriser les liaisons entre les bâtiments qui seront reliés entre eux par des couloirs et des passerelles. Après l'installation des BTS et des ateliers Métiers de la productique, ce sera le tour, à la rentrée 2005, du reste des ateliers: les sections Structures métalliques,



Les lauréats de la 1<sup>re</sup> promotion de la Licence technico-commerciale en produits et services industriels

Électrotechnique et Maintenance investiront leurs locaux définitifs. Puis, viendra la livraison de la zone administrative en 2006. Elle demeurera vers l'entrée avec l'adjonction d'un bâtiment mitoyen, parallèle à l'avenue. Une salle polyvalente en amphithéâtre va également être construite pour les séances de grande assemblée.



Des salles hi-tech

Après la requalification complète de l'établissement, l'entrée reviendra sur l'avenue du Beaujolais dotée d'un parvis agrandi. Face au boulevard Leclerc, le lycée technique new-look de 1 500 élèves aura bien belle allure.



Le bâtiment administratif en pleine restructuration

### Collège Jean-Moulin

#### Un accueil multiculturel

Comme en signe de bienvenue au nouveau principal, les services administratifs du collège ont été déplacés dans l'ancien logement de fonction du principal, reconverti en bureaux neufs. L'espace libéré a permis la création de trois belles salles de classe et d'une salle de réunion.

Sinon, l'établissement fait toujours un gros effort en faveur des élèves d'origine étrangère. Il possède en particulier une classe d'accueil pour enfants primo-arrivants (les fameux E.N.A.F. : Enfants Nouvellement Arrivés en France). Dans ce cadre, l'établissement accueille toute l'année des enfants d'âges divers. Pour l'enseignant, il faut en permanence s'adapter au niveau de chacun, un travail pédagogique difficile. Les élèves restent plusieurs mois ou toute l'année scolaire. C'est selon. Dans la même optique, l'établissement met à disposition des locaux pour des cours de portugais ou de français (à destination de la population turque).

#### Yves BELFILS

Venu de la Croix-Rousse (Lyon) à Villefranche, le nouveau principal découvre la région beaujolaise. Après s'être imprégné de la réalité du collège, il va s'appliquer à mettre en œuvre le projet d'établissement qui s'articule autour des thèmes Citoyenneté, Santé et Environnement.



Les participants au projet Comenius

L'établissement est également partie prenante dans le projet européen Comenius du dispositif Socrate qui part du postulat que l'art peut être un médiateur entre la langue de l'école et la langue étrangère. Ainsi, il veut marier apprentissage des langues et langage artistique. Notre collège est ainsi associé à trois confrères italien, belge et turc. Il s'agit de parfaire la pratique artistique des professeurs en vue de mieux impliquer les élèves dans leur propre formation. Récemment, quatre enseignants turcs ont suivi, au collège Jean-Moulin, un stage de trois jours basé sur la danse contemporaine.

« L'élève qui réussit sa scolarité est celui qui réussit sa sortie » souligne le principal. C'est pourquoi Jean-Moulin multiplie les rencontres en 3<sup>e</sup> afin d'envisager la suite de la scolarité de chaque jeune dans une notion d'orientation concrète. Les rendez-vous ont

lieu systématiquement avec le collégien, ses parents, la conseillère d'orientation et le directeur. Afin que le passage des 550 élèves au collège s'inscrive dans un cursus optimal.

#### Le saviez-vous ?

Au moment de sa création, en 1884, l'établissement était l'École normale de filles du Rhône. Il est devenu ensuite le seul lycée public de la ville. M. Gouze, père de la future Danielle Mitterrand, a été Principal de la structure dans les années trente alors que c'était encore le Lycée Claude-Bernard. En délicatesse avec le régime de Vichy, toute la famille en a été évincée en 1941. En 1963, le lycée déménage rue Philippe-Héron et le bâtiment devient collège.

### Lycée Notre-Dame

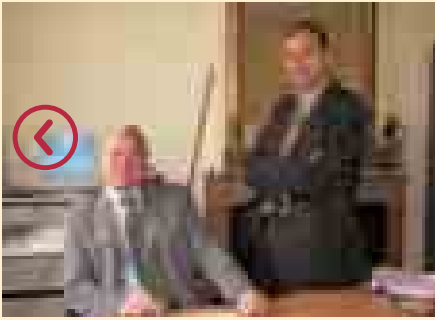
#### On veut se faire entendre

Dans un monde qui assiste à la multiplication des malentendants, notre société ne dispose que de peu d'enseignements relatifs au Langage des signes. Le lycée Notre-Dame s'est lancé dans l'aventure et le fait savoir... à qui veut l'entendre. Il se trouve qu'un fait divers a montré aux responsables du lycée technologique et professionnel combien crucial était le manque de professionnels de la langue des signes. Et l'idée a fait son chemin parmi l'équipe pédagogique caladoise. Le projet nécessite, en fait, peu d'investissement financier. « Comme cet handicap ne se voit pas,

*il a été longtemps ignoré. Pourtant, nous avons en permanence des malentendants dans notre effectif scolaire. Et dans ce cas-là, c'est nous, entendants, qui sommes handicapés dans la relation. Car c'est nous qui avons des difficultés à communiquer avec eux »* souligne la directrice, M<sup>me</sup> Nicole GOFFOZ, très enthousiaste sur le projet. Pour concrétiser le projet, l'école s'est basée sur « *Le droit des sourds* », un rapport de Dominique GILLOT qui offre 115 propositions de réflexion.

À l'école caladoise, l'opération se fait en deux temps, de façon partenariale avec l'Université

de la langue des signes. Dès cette rentrée, l'établissement propose deux sessions de formation, l'une sur le principe hebdomadaire (60 heures) et la seconde en cours intensifs (30 heures). Toutes deux pourront être suivies à titre individuel ou dans le cadre de la formation continue. Ces modules peuvent conduire à la qualification d'interprète. Il s'avère que la demande est réelle, dans les entreprises comme chez les malentendants. Ainsi, peu d'administrations sont équipées pour accueillir des usagers sourds.



La direction du collège Jean-Moulin

## Lycée Notre-Dame

### De multiples débouchés

À la rentrée 2005, les cours du lycée seront dispensés dans la langue des signes avec l'intervention en continu d'un interprète. « Jusqu'à présent, cet enseignement adapté n'existait que jusqu'au niveau collège dans le milieu ordinaire » précise la directrice. « Nous le mettrons en place à partir de la Seconde pour des bacs pro et techniques – et même jusqu'au BTS – dans les sections S.M.S. et S.T.G. (santé/social, comptabilité, technologie, secrétariat, accueil, interprétariat et gestion -ndlr). » Cela demandera quelques aménagements des bâtiments comme l'installation de voyants lumineux en parallèle des sonneries. Mais c'est bien peu en rapport avec le service apporté. Les inscriptions pourront être prises dès février 2005. Possibilité de logement en famille d'accueil.

Dans le même temps, les autres élèves auront la possibilité de choisir le Langage des signes comme 2<sup>e</sup> langue vivante ! Elle sera acceptée au bac au même titre que l'espagnol et l'allemand. Un élément à rajouter à son CV ou, pourquoi pas, la possibilité de devenir soi-même interprète.

La directrice, M<sup>me</sup> Nicole GOFFOZ



## Lycée Mongré



Jérémy et son fidèle ami

### 1 720 élèves et... un chien !

Une rentrée pas tout à fait comme les autres à l'école de Mongré qui compte, depuis septembre, un pensionnaire à quatre pattes dans ses effectifs. Sangria, c'est son nom, est le fidèle compagnon de Jérémy, un jeune élève handicapé physique de 14 ans.

L'école a accepté sans trop de difficulté cette entorse à la règle de l'établissement et ne le regrette pas. Le Labrador se fait le plus discret possible en classe. Pendant les cours, il ne bouge pas d'un poil au pied de son maître, le suit quand il va au tableau, ramasse un stylo tombé ou allume l'interrupteur placé trop haut. Au besoin, l'animal aboie s'il survient un problème particulier. Sangria exécute pas moins de 53 ordres !

Avant la rentrée, une rencontre a eu lieu avec le corps enseignant pour une démonstration. Elle a aussi permis de clarifier les choses. Car personne n'a le droit de caresser Sangria, de l'appeler ou de la toucher. La chienne doit conserver en elle la seule odeur de Jérémy.

Il est clair que son arrivée en avril a changé la vie de ce membre du Conseil municipal des jeunes car ils sont ensemble 24h/24. « Elle m'apporte beaucoup de soutien » confie cet ado victime d'une maladie orpheline contractée à la suite d'une vaccination. « Il y a une super complicité entre eux ! Ça lui a redonné du tonus ! » confirme sa maman qui ajoute « qu'elle trouve formidable que des établissements comme Mongré puissent l'accueillir. » Sur ses propres deniers, l'école a même aménagé un sanitaire adapté, et des classes ont été descendues en rez-de-chaussée pour en faciliter

l'accès à Jérémy. Il a même été réservé un petit enclos dans le parc pour Sangria. Un bel exemple d'intégration !

### L'Anglais über alles

So funny, l'initiative prise par l'établissement catholique de développer l'apprentissage de l'anglais à tous les niveaux. Et il n'est jamais trop tôt pour commencer, semble-t-il.

À Mongré, les émules de Harry Potter parlent anglais dès la maternelle cette année. Car il ne s'agit que d'oral à cet âge-là. Deux personnes originaires d'Outre-Manche ont été embauchées pour dispenser ces interventions adaptées aux tout-petits. « Les séances se font à partir de marionnettes qui donnent lieu à des histoires » explique le chef d'établissement, M<sup>me</sup> Annie AUBOURG. « Il faut voir la facilité avec laquelle ils reproduisent l'accent des adultes ! » En effet, dès la maternelle, l'objectif consiste à familiariser les enfants à la pratique d'une conversation courante dans la langue de Shakespeare. Trois heures obligatoires par semaine, ce n'est déjà pas mal ! Toutes les classes sont concernées, même les classes spécialisées (CLIS, UPI et CLAD). 350 enfants pourront ainsi faire leur apprentissage.

M<sup>me</sup> Annie AUBOURG  
proviseur du lycée  
Mongré

Les plus assidus ont la possibilité d'intégrer ensuite les sections Anglais + de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Ces collégiens suivent alors deux heures d'anglais de plus que les autres. Soit 6 heures hebdomadaires, quand même ! Et depuis cette rentrée, l'établissement a ouvert deux classes européennes pour le niveau 4<sup>e</sup>. 60 jeunes pourront suivre le reste de leur scolarité dans le secondaire avec l'anglais renforcé (5 heures/semaine au lieu de 3). À partir de la Seconde, l'histoire leur sera même enseignée de cette manière. Arrivés en fin de terminale, ils auront la possibilité de choisir le Bac mention européenne. De quoi acquérir des points supplémentaires pour obtenir le précieux diplôme !

### Collège Faubert

#### Une solution de rechange express

Un chantier de 7,2 millions d'euros n'est jamais une mince affaire. Le collège Faubert en sait quelque chose. Un phasage avait été minutieusement mis au point par les initiateurs du projet pour procéder à une refonte complète. Mais le voilà bouleversé.

Le dépôt de bilan d'une entreprise de maçonnerie enraie la machine et huit classes se sont retrouvées dans des locaux provisoires à la rentrée. Grosse déconvenue chez les élèves qui croyaient intégrer des locaux flambant neufs. Les classes anciennes avaient été démolies alors que les remplaçantes devaient être faites durant l'été, sur le côté de la rue Gantillon... Heureusement, les élèves disposent aujourd'hui de mobilier neuf. Une consolation non négligeable.

Mais quand la nouvelle de cessation d'activité de l'entreprise de maçonnerie est tombée (mi-juillet), cela a été le branle-bas de combat! Tout de suite, le personnel pédagogique -autour de la directrice Nicole PAGNON- a multiplié les contacts avec le Maître d'œuvre (le Conseil général du Rhône). Pour ne pas être prise de court, la structure départementale a dû réagir extrêmement vite. Les préfabriqués sont alors apparus comme l'alternative la meilleure. Ils ont donc été installés sans tarder pour parer à l'urgence de la rentrée. Deux préfabriqués à étage pour accueillir les huit classes déplantées et deux bungalows pour le service de la Vie scolaire. L'ensemble bénéficiera de chauffage, ce qui n'a pas été une mince affaire à installer. Toutefois, cela n'a pas résolu la question du préau, lui aussi en stand-by. Deux chapiteaux vont abriter les collégiens en cas de pluie. Comme prévu, deux classes nouvelles de l'école Camille-Claudiel (ex. bâtiment Cornil) ont été mises à la disposition de l'établissement.

Mais, démarré au printemps, le gros chantier est à présent au point mort. On attend la désignation de la nouvelle entreprise qui va se substituer à la structure défaillante, dit-on au Conseil général. Quoi qu'il en soit, le planning est complètement remis en cause. La date finale du 24 novembre 2005 s'est éloignée. Encadrement et élèves se serrent les

coudes pour faire contre mauvaise fortune bon cœur. La question en suspens est le déroulement de l'année scolaire à venir. Va-t-on pouvoir confirmer les 65 % de réussite du Brevet 2004? Tout le monde s'y attelle.

#### Tout le monde a répondu présent

La directrice du collège Faubert, M<sup>me</sup> PAGNON, et ses collaborateurs pensaient voir l'achèvement des travaux de leur école, fin 2005. Mais le planning est chamboulé. Suite au dépôt de bilan de l'entreprise chargée du gros œuvre, le collège doit faire face à un gros contretemps.

L'arrêt du chantier, cet été, a généré de nombreux problèmes touchant directement la vie scolaire du collège. Chaque espace libre a ainsi dû être repensé, réorganisé afin de permettre une rentrée en bonne et due forme. Chacun s'est investi dans ce projet, notamment la Directrice qui a suivi le dossier en première ligne tout au long de l'été. Rien n'aurait alors été possible sans la collaboration de différentes structures et la mobilisation de l'ensemble du personnel de l'établissement, très soudé dès le départ.

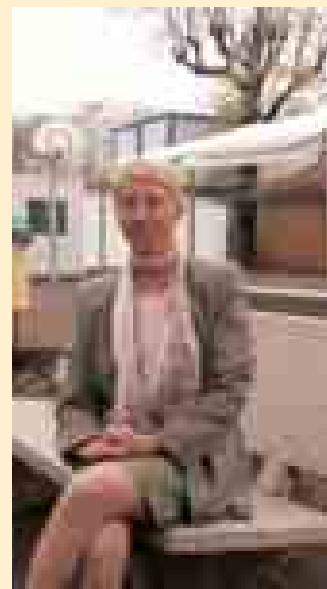
En effet, grâce à l'intervention de la Mairie, de l'Inspection Académique et surtout du Conseil Général, le collège est parvenu à assurer la continuité des cours des élèves dans des conditions acceptables. L'Assemblée départementale, en charge de la vie des collèges, a pris sans tarder les décisions qui s'imposaient pour assurer les conditions d'une rentrée à peu près normale. Des bungalows pour l'accueil de huit classes ont été installés dans la cour afin de remplacer le bâtiment inachevé. Par contre, le renouvellement du mobilier neuf n'a pas subi de retard et il équipe dès à présent les locaux provisoires, à la grande satisfaction des élèves. Idem pour l'équipement informatique flambant neuf. Les salles polyvalentes qui se trouvent dans le bâtiment d'entrée - le premier mis en service - sont utilisées provisoirement en salles de classe. Le secteur Vie scolaire comprenant les Assistants d'éducation et le CPE, soit une dizaine de personnes, est également concerné. Cette entité se retrouve dans deux bungalows en attendant que les travaux

soient effectués. La directrice compte bien pouvoir conserver encore l'usage des deux nouvelles salles de l'école Camille-Claudiel mises à disposition par la Mairie depuis deux ans. De plus, compte-tenu du nombre d'élèves (470) et d'une cour singulièrement réduite et dénuée de préau, le Conseil Général a permis la mise en place de chapiteaux dès la rentrée de la Toussaint. Un équipement indispensable en cette saison. Malgré les petites nuisances dues aux trains et à la pluie à l'intérieur des bâtiments de substitution, les cours se déroulent dans des conditions tout à fait satisfaisantes.

#### On maintient le cap!

La directrice se félicite du mouvement de solidarité de l'ensemble de l'équipe du collège, tant au niveau du personnel enseignant que du personnel administratif et des élèves. « C'est grâce à la participation de tous, que nous sommes parvenus à poursuivre nos objectifs » ajouta M<sup>me</sup> PAGNON.

Le collège entend donc mener son projet d'établissement à bien. La réussite scolaire des élèves et notamment la progression des résultats au Brevet des Collèges restent l'un des points centraux de ce projet qui a permis au collège Faubert d'atteindre les 65 % de réussite. Travailler la transition du primaire au secondaire et contribuer à l'éducation du futur citoyen fait aussi partie des objectifs primordiaux du collège. La Directrice veille de même à prendre en compte les éventuelles remarques du personnel. Tout est ainsi mis en œuvre pour améliorer la situation et soutenir chacun des membres de l'école. Après avoir pris près d'un an de retard, un deuxième appel d'offres doit être lancé prochainement. Si celui-ci s'avère fructueux, les travaux redémarreront pour Pâques.



La directrice du collège, M<sup>me</sup> PAGNON

# FRÉDÉRIC CHAMPION



*Villefranche est une fois de plus à l'honneur grâce à un Frédéric. F. CHAMPION vient de remporter au Japon l'un des plus prestigieux concours d'orgue qui soit, le Concours international d'orgue de Tokyo-Musashino. Avec ce titre, le professeur de l'École de musique caladoise se hisse parmi les virtuoses de l'élite mondiale.*

## Est-ce votre premier titre ?

Non, j'ai commencé à passer des concours assez tôt, dès le Conservatoire. En 1998, j'ai remporté à Toulouse le concours Xavier-Darasse consacré à la musique baroque espagnole.

## Que représente pour vous ce succès au Pays du Soleil levant ?

Une grande satisfaction personnelle, tout d'abord. Les organisateurs de ce concours, qui ne se déroule, que tous les quatre ans, m'offrent deux tournées au Japon, l'une faite de récitals et l'autre avec l'Orchestre symphonique de Tokyo.

## Quel plaisir trouvez-vous à vous produire en concert ?

D'un endroit à l'autre, on ne retrouve jamais le même instrument, le même facteur d'orgue, ni le même espace. La sonorité d'une église ne ressemble pas à celle d'un auditorium, sur un orgue historique ou contemporain. Les lieux sont parfois impressionnants, comme Saint-Sernin à Toulouse. A Notre-Dame de Paris, c'est du délire ! J'ai la chance que l'acoustique de Notre-Dame des Marais – où je répète – soit exceptionnelle. Celle-ci conditionne, en effet, une bonne écoute pour les élèves et leur professeur.

## Mais qu'est-ce qui vous plaît tant dans la pratique de l'orgue ?

Je trouve que c'est un instrument plein de ressources. Il me semble même que c'est celui qui se rapproche le plus de l'orchestre. C'est d'ailleurs pour cela que je retranscris beaucoup de partitions d'orchestre. Sans parler du répertoire, le plus étendu qui soit. Il s'étend du XIV<sup>e</sup> siècle à nos jours, vous imaginez !

## Comment êtes-vous arrivé à un tel niveau ?

Il faut beaucoup jouer. Je fais 4 heures d'orgue en moyenne chaque jour. Pour la technique, l'assouplissement des doigts et le travail des œuvres. Et cela ne date pas d'aujourd'hui... J'ai commencé le solfège à 6 ans. J'ai essayé ensuite l'orgue électronique de mon père. Puis, le clavier ne convenait plus, alors mes parents ont investi dans un piano vers 12-13 ans. Je prenais alors des cours sur ma commune de Jassans. Un beau jour, la paroisse a sollicité mon père afin qu'il anime les messes. Il n'était pas très chaud et m'a proposé la chose. J'avais 15 ans. Je n'avais jamais joué de l'orgue mais je me suis lancé. J'ai eu la chance de tomber sur un prêtre organiste qui avait des kilomètres de partitions !



## Votre véritable formation allait commencer...

Oui, car je suis entré, la même année, dans la classe de piano de Nicole MENUDET à l'École de musique de Villefranche, cela m'intéressait de plus en plus. Dans cette école, j'ai abordé aussi le clavecin. Il a fallu que je passe le Bac pour pouvoir entrer au Conservatoire National de Région (Lyon-Fourvière). J'y suis resté trois ans durant lesquels j'ai passé un DEUG de musique. Ensuite, ce furent deux années au Conservatoire National Supérieur de Paris en classe d'orgue. J'ai terminé mon cursus à Toulouse, au Centre d'Etudes Supérieures Musicales et de Danse (CESMD). Trois nouvelles années où j'ai fait aussi du pianoforte et du clavecin. Pour moi, ces trois instruments sont très complémentaires ! Ils m'apportent une vision assez globale de la musique.

## Que s'est-il passé une fois votre formation achevée ?

André MENUDET, le directeur de l'école de Villefranche souhaitait vivement ouvrir une classe orgue et clavecin, il me l'a proposée. Nous avons sept élèves pour cette 3<sup>e</sup> saison. Il faut savoir que la pratique de l'orgue est difficile. Elle exige beaucoup de force au niveau des doigts. En théorie, il faudrait faire 5-6 ans de piano auparavant.

## Comment voyez-vous votre avenir ?

J'aimerais devenir concertiste international car je trouve que c'est enrichissant intellectuellement. Le récital permet de jouer avec de grands musiciens. L'enseignement m'apporte un certain équilibre, mais l'enthousiasme du public, c'est quand même autre chose ! Les tournées prévues au Japon seront peut-être l'occasion de me faire remarquer par d'autres organisateurs de concerts.

# PÊLE-MÊLE

## Le théâtre par passion



Dans le secret des loges

*Depuis l'an passé, le théâtre de poche caladois est passé à une programmation annuelle. Une formule qui plaît au public, soucieux de sélectionner ses soirées en début de saison. Et le TPM en est à la 7.*

**M**ême si cela demande un peu de travail en amont de définir le planning des spectacles de l'année, l'équipe de Pêle-Mêle ne s'en plaint pas. Le public est demandeur. « *Jamais on a eu autant de réservation à l'avance* » commente le directeur fondateur Michel BERNIER. De plus, les spectacles pressentis sont plus sûrs d'être disponibles aux dates voulues. Car le théâtre en accueille un certain nombre. Des troupes créent même leur spectacle sur place (exemple du Théâtre des mots). Ils disposent à demeure d'une vraie scène, d'une régie et... de deux belles loges depuis peu. Mais la vocation première du TPM reste la création artistique.

### De créations en productions

Chaque saison, trois créations sont lancées qui permettent d'affirmer la validité artistique de la structure (saison 2004-2005 : « *Les Combustibles* », « *Le roi de l'île* » et « *les Fourberies de Scapin* »). Et c'est compter sans les reprises. Ainsi, « *Elvire* » revient à l'affiche.

De même, « *La contrebasse* » et « *Le joueur d'échecs* » continuent de tourner à l'extérieur, assurant la renommée des spectacles maison. Naissent même à présent des coproductions comme avec le théâtre de Gleizé. « *On cherche à développer les complémentarités qui peuvent se faire jour avec d'autres structures, lieux ou compagnies de la région* » insiste Michel BERNIER. TPM produit même des événements scéniques (« *Barbara* » de Mathieu Bermann).

### Un vrai petit Centre dramatique

Les ateliers sont un autre moyen de sensibiliser au théâtre. 50 personnes suivent l'un des

sept ateliers qui donnent lieu à des représentations en fin de saison. L'entreprise Blédina en remplit un autre à elle seule. Il y a aussi une forte demande sur les animations sous forme de stages. De la résidence Dubure au collège Jean-Moulin, chacun veut faire du théâtre et le TPM y répond dans la mesure de ses possibilités. Car l'équipe reste modeste autour d'un noyau de cinq bénévoles qui s'investit sans compter. « *Nous portons vraiment notre lieu par amour du théâtre* » commente René VALLOGNES, le directeur technique qui a travaillé dans le passé au TNP de Villeurbanne. Ainsi de Michel BERNIER, qui offre à l'association la recette de ses propres spectacles (« *Le fier monde* »). A cela s'ajoutent les interventions de prestataires professionnels que sollicite Pêle-Mêle.

Pas de doute, le cœur du TPM bat (presque) tous les jours entre les multiples activités qu'il développe. Dans ses 100 m<sup>2</sup>, l'ancien atelier de plomberie fait montre d'une belle vitalité. Ses 50 places affichent souvent complet avec quelque 300 adhérents. Le dernier acte proposé autour d'un tonneau de Beaujolais n'est pas le moins apprécié. Et tout le monde peut le jouer.



De g. à dr. M. BERNIER et M. VALLOGNES

**Fidèle à sa volonté de soutien au milieu artistique, la mairie reste le principal partenaire public par le biais d'une convention triennale qu'elle a passée avec le théâtre.**



## Musée dini

### L'univers de Pierre-COMBET-DESCOMBES

*C'est un maître de la peinture lyonnaise que nous propose de découvrir le musée Dini en la personne de P. COMBET-DESCOMBES, ce passionné de toutes formes artistiques.*

**É**tudiant des Beaux-Arts de Lyon de 1902 à 1905, il est à la base de la conception de décors, costumes et affiches de théâtres lyonnais (comme dans les spectacles d'art libre). On le retrouve dans la littérature où il illustre de nombreux ouvrages. De 1925 à 1929, il écrit des chroniques (Mélanges et variations). « *Il fréquente les salles de cinéma et de spectacle* » commente la conservatrice, Sylvie CARLIER. « *Il se passionne, en particulier, pour le cinéma muet dont il célèbre l'expressivité.* » Son maître, Auguste MORISOT, lui dira même: « *Quand je pense à la somme de travail que vous faites, à la quantité d'œuvres, d'ouvrages illustrés auxquels vous collaborez, quand je pense qu'avec une telle production [...], vous trouvez encore le temps de professer, de préparer et de faire une conférence... C'est stupéfiant!* » Si beaucoup de ses créations ont disparu dans deux incendies de son atelier, l'importance de son œuvre permet de nous restituer des choses extrêmement intéressantes.

Et avant tout en peinture dans laquelle COMBET-DESCOMBES donnera toute sa mesure. « *Le choix s'est porté sur des œuvres représentatives* » explique la conservatrice. « *L'exposition déploie trois grandes séquences: les paysages (pochades, visions urbaines et images symbolistes de la nature), la représentation de la femme et le monotype.* » Dès 1905, il se lance dans le paysage, mais le réalisme n'est pas son propos. « *Le rôle de l'art en général est de susciter des sentiments profonds* » a-t-il dit. « *Je dois confesser mon peu de sympathie pour l'art réaliste pur, ou plutôt impur.* » On ne s'étonnera pas de le retrouver très proches des mouvements symbolistes et expressionnistes. C'est le peintre des brumes et des crépuscules, coutumier des tons vert et bleu. On relèvera particulièrement dans l'exposition le superbe triptyque de la donation Dini « *Les hauts fourneaux de Chasse* » (1911). La région lyonnaise a fait partie de ses décors de prédilection (Ferme à Vaux-en-Velin, Intérieur de la cathédrale St-Jean, Le pont de la Guillotière, etc.).

La femme fut également une de ses sources d'inspiration privilégiée, mais, pour l'artiste un être au symbolisme ambigu, tantôt sublimé, tantôt rabaissé. De la vestale à la poupée, respectée ou affichée, objet de crainte ou de désir, objet tout court. « *A l'évidence, la femme fut son sujet obsessionnel* » dira le critique d'art J.-J. LERRANT. Image de princesse mythique, de fille à marins, d'adolescente pudique ou rêve damné, il a parcouru le champ féminin avec un intérêt sans limite.

#### Le principe du monotype

« *Le procédé se situe à la frontière entre la gravure et le dessin. Il consiste à peindre à l'encre grasse, voire à l'huile, à la gouache ou à l'aquarelle, sur une surface lisse qui peut être une planche de cuivre, de zinc ou de verre, puis à reporter le motif par pression sur une feuille de papier. Le monotype ne peut être tiré qu'une fois et revêt donc la valeur d'œuvre unique.* »  
F. Fossier, professeur d'histoire de l'art et membre du comité scientifique du musée Dini.

**Exposition Combet-Descombes (1885-1966)**  
**117 œuvres présentées (toiles, monotypes et dessins) - 16 octobre/13 février**  
Musée Paul Dini – place Faubert – Tel. 04 74 68 33 70



## Le plan de stationnement

*Élément essentiel de la qualité de ville, la gestion des déplacements urbains – et son corollaire le stationnement – demeure au centre des préoccupations de nos élus communaux. Le plan de stationnement initié fin 2002 allait dans le bon sens. Un certain nombre de nouvelles mesures viennent d'être adoptées en vue d'en renforcer l'efficacité. Revue de détails.*

## passé à la vitesse supérieure



Esquisses du projet retenu : ILEX, Architecte Paysagiste DPLG - MA STUDIO, Concepteur Lumière- CAP VERT Ingénierie, BET VRD et Paysage. Perspectives : Agnès CANU

**L**ors du dernier Conseil Municipal, les élus se sont réunis afin de débattre d'une question centrale pour notre ville: quelle place donner à la voiture alors que le nombre de véhicules connaît depuis trente ans une croissance exponentielle dans la plupart des villes françaises. Le maire, ainsi que M. DUCRAY, maire-adjoint délégué au Stationnement et à la Sécurité, ont insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement de prendre des mesures mais de faire évoluer les mentalités, tout en conciliant attractivité commerciale et cadre de vie ainsi que protection de l'environnement. Pour cela, il est nécessaire de hiérarchiser les modes de déplacement et de stationnement en les adaptant aux besoins des usagers. Agir sur le qualitatif comme sur le quantitatif.

### État des lieux

L'offre de stationnement en centre-ville est actuellement de 4 871 places dont 2 797 gratuites. Chacune de ces places est à moins de 10 minutes à pied de la rue Nationale. D'ailleurs, deux déplacements sur cinq des usagers sont faits à pieds.

Depuis son arrivée aux commandes des affaires communales, la Municipalité a favorisé la création de nouveaux emplacements (parking rue Grange-Blazet, Balloffet, Roncevaux, etc.). Ainsi, 256 places gratuites et 94 payantes ont été ajoutées depuis le début de ce seul mandat. Par ailleurs, de nombreux efforts ont été réalisés sur les transports en commun, gérés par la Communauté de Commune, notamment par la mise en place durant l'été du Transport A la Demande (TAD). Ce système de transport a permis à 870 personnes d'être transportées au mois de novembre.

### Les enseignements de l'enquête

Pour la première fois, les Services techniques de la ville ont réalisé une enquête afin de cerner au mieux l'utilisation du stationnement sur le centre-ville. Celle-ci visait à prendre en compte l'évolution urbaine de la cité et des comportements des usagers. Un audit a donc été fait durant trois jours par dix agents sur les 2 074 places payantes. Par un

examen heure par heure, les agents ont recensé plusieurs points notables. Ils ont relevé le nombre de places occupées, le nombre d'usagers en situation régulière ainsi que le nombre de voitures de résidents. Au final, ces derniers représentent moins de 10 % des places utilisées, une part relativement faible des utilisateurs de la zone 2.

Des améliorations significatives d'utilisation du stationnement sont de même à noter. Le taux de respect de la réglementation est en augmentation: 48 % au moment de l'étude (deux fois plus qu'il y a deux ans). Ce qui amène une plus grande fluidité dans la rotation des véhicules.

Le taux d'occupation moyen est de 68 %. En heure de pointe, ce taux ne dépasse pas les 75 %. Au moins une place sur trois est disponible en permanence. D'après les statistiques, sur le parc payant, 1/3 des places est vide, 1/3 est occupé par des personnes en règle et 1/3 est occupé par des automobilistes en infraction. Les responsables communaux espèrent atteindre un taux de respect de

66 % (moyenne dans les villes similaires). Quitte à augmenter les contrôles. Cela rejoint la demande des commerçants qui souhaitent plus de rotation afin de faciliter les arrêts minutes de leurs clients. Un enjeu essentiel pour la dynamique du commerce en centre-ville.

## Gratuité pour la courte durée

Mesure phare du plan de stationnement, la création d'un quart d'heure gratuit sur l'ensemble de la zone payante de surface. La première heure de stationnement coûtera alors, en zones 1 et 2, 0,75 € au lieu de 1 €. Les usagers du parking Chasset (153 places) bénéficieront aussi d'avantages similaires grâce à la mise en place d'une première demi-heure gratuite (la première heure descend à 0,50 €). Deux heures de stationnement coûteront 2 € en zone 1 et 1,50 € en zone 2 et en ouvrage, soit une baisse de 25 % pour ces derniers. La journée de stationnement en zone 2 et l'abonnement hebdomadaire sont maintenus à leur niveau actuel, soit respectivement 3,20 € et 8 €. Les abonnements mensuels en ouvrage sont inchangés (jour : 35 €, nuit : 15 € et permanent : 45 €).

Les nouveaux tarifs proposés visent à ne pas dissuader les utilisateurs potentiels par des droits prohibitifs. Avec la gratuité, le stationnement souterrain de courte durée devient moins cher que le stationnement en surface. Un moyen sans doute efficace d'améliorer le taux d'occupation du parking Chasset, encore largement sous-utilisé, sans doute parce que les usagers trouvent sans trop de difficulté des places en surface.

## Une nouvelle génération d'horodateurs

Mais il s'avère nécessaire d'intervenir sur les horodateurs afin de pouvoir appliquer ces tarifs et d'offrir une compatibilité avec les cartes bancaires (cartes bleues pour le parking souterrain et carte Monéo en surface), ce qui va demander le remplacement de 60 horodateurs et la modernisation des 26 restants. C'est l'installation de ces nouveaux horodateurs, prévue pour le 1<sup>er</sup> mai 2005 au plus tard, qui marquera l'entrée en vigueur de la réglementation de surface. La première demi-heure gratuite au parking Chasset a pris effet dès le 9 décembre, date de mise en place de la

nouvelle caisse acceptant les cartes bancaires. Coût total de l'opération : 600 000 €.

Ces horodateurs nouvelle formule vont rendre possible une tarification à la carte, notamment pour les résidents. Et le Maire de préciser : « auparavant, le résident payait pour un temps qu'il n'utilisait pas – pendant ses vacances, par exemple – ou pour le mois d'août qui est gratuit pour tous, sauf sur la rue Nationale. » L'utilisateur pourra ainsi, grâce à ce nouveau système, payer à la semaine (2 €) ou au mois (7 €) au lieu du forfait annuel précédent de 60 €. De plus, les résidents n'auront plus à payer leur dû à la Police municipale mais régleront directement à l'horodateur.

## Des parkings périphériques

La ville est partisane des parkings de dissuasion afin de séparer les stationnements de courte et longue durée. De grands parkings gratuits existent à cet effet à moins de 15 minutes à pieds du centre : Marché couvert, Ursulines, Ballofet et Grange-Blazet.

D'autres projets sont en réalisation ou à l'étude (derrière la gare et porte de Belleville, en particulier).

Toutefois, ce plan de stationnement est loin d'être figé. Ayant pour objectif d'améliorer le stationnement au sein de la Calade, les mesures mises en œuvre peuvent évoluer en fonction du comportement des usagers. Un nouvel audit sera d'ailleurs réalisé afin de mesurer les effets de la nouvelle réglementation. En février/mars pour le parking Chasset et en juin pour le stationnement sur la voirie. Un diagnostic pourra donc être établi afin de le réajuster si nécessaire. Les taux d'occupation et de respect seront de même contrôlés chaque année.

Et M. Jean-Jacques PIGNARD de conclure : « si le problème de stationnement est posé à Villefranche c'est que Villefranche n'est pas une grande ville mais n'est plus une petite ville. C'est une ville moyenne pour laquelle il faut trouver des solutions moyennes qui ne brutalisent pas nos compatriotes mais qui les obligent à changer de mentalité. »

## VOUS AVEZ DIT PARKINGS ?

**Parking Gardette.** La vocation de ce parking, situé à l'est de la gare, créé par la Communauté de communes, est de permettre en particulier aux usagers de la SNCF de pouvoir stationner à proximité de la gare. Prévoyant un nombre total de 170 places, gratuites, sa mise en service est prévue pour l'été 2005.

**Parking Boiron.** Un protocole de financement a été établi entre les assureurs des quelque... douze parties en présence. Après un an et demi d'interruption, les travaux devraient reprendre début 2005. 18 mois seront alors nécessaires à l'achèvement des travaux. La mise en service de ce parking de 175 places est prévue pour le deuxième semestre de 2006. De son côté, la CPAM qui maintient sur le site la construction de son futur siège disposera de 100 emplacements privés.

**Place de la Sous-Préfecture.** Ce parking sera remplacé par un beau parc paysager dont le projet n'est pas encore totalement finalisé bien que le choix de l'aménageur ait été arrêté (cabinet Ilex-Lyon). La concertation se poursuit avec le Collectif des usagers. Consciente du besoin des usagers en matière de stationnement, la ville propose de recréer de nouvelles places en surface et en sous-sol : 77 places, boulevard Louis-Blanc, sur l'emprise dégagée par la démolition des anciens immeubles Lucchini ; 33 places libérées par le Centre des impôts après son transfert route de Frans ; 32 places liées au réaménagement de la rue de la Paix et de l'extrémité-sud des jardins de la ville (emplacement de l'ex. Monument aux morts), etc. L'aménagement de la place de la Sous-Préfecture devrait débiter à partir de l'automne 2005 pour deux années de travaux.

**Parking Chasset.** Ce parking a certainement *pâti* d'être le premier parking souterrain caladois. Il faut nécessairement un peu de temps pour que les « rurbains » que nous sommes adoptent ce nouveau mode de stationnement. Pourtant, ses avantages sont multiples : l'assurance de trouver une place libre, un positionnement à moins de 100 mètres de la rue Nationale, votre véhicule protégé 24h/24 par vidéo-surveillance, un accès aisé par ascenseur, plusieurs formules d'abonnement (voir-ci-contre) et, maintenant, **une première 1/2 heure gratuite.** L'entrée se fait à partir de la rue Victor-Hugo, une deuxième est envisagée depuis la rue Nat'.

# RENDEZ-VOUS

## Expositions

### LES ÉCOLES DE VILLEFRANCHE

à la Maison du patrimoine du 18 janvier au 7 mai.

### CHRISTOPHE LACHIZE

expose à l'espace Kahn jusqu'au 20 janvier

### "VOYAGES INTÉRIEURS"

Peintures et sculptures d'argile de l'association Eveil & création à la galerie de l'ancienne mairie du 4 au 17 janvier

### RÉTROSPECTIVE DE L'ŒUVRE DU PEINTRE LYONNAIS PIERRE-COMBET-DESCOMBES

au musée Dini, du 16 octobre au 13 février

### EXPOSITION DE SCULPTURES DE GHISLAIN AREINS

à la Médiathèque du 10 février au 8 mars

### EXPOSITION A FLEUR DE MOTS

Photographies de Nathalie BAUDRY, sur des textes de Pascal CARRE, au théâtre Pêle-Mêle, vernissage le 20 janvier, à 18h30

### SALON "BD EN BEAUJOLAIS"

dans la salle des Echevins. Les 5 et 6 mars

## Centre culturel

### THÉÂTRE

#### LA REVANCHE SUBLIME

par la compagnie La boulangerie, sur une musique et mise en scène de Camille GERMSER/coproduction Théâtre de la Renaissance/avec la participation artistique de l'ENSATT.

Le 12 janvier, à 19h30

#### L'ÎLE DES ESCLAVES

de Marivaux par la compagnie des Lumas (création en résidence), mise en scène: Eric MASSE

Les 1, 3, 4 mars, à 20h30, et le 2 à 19h30

#### MATHILDE

Comédie dramatique de Véronique OLMÍ sur une mise en scène de Didier LONG, avec Ariane ASCARIDE et Pierre ARDITI.

Les 8 et 10 mars, à 20h30, le 9 à 19h30

### Humour

#### HEUREUX !

Textes de Fernand RAYNAUD sur une musique d'Erik SATIE avec Jean ROCHEFORT et Bruno

FONTAINE au piano

Les 14 et 15 mars, à 20h30

### Danse

#### CORPS EST GRAPHIQUE

de Mourad MERZOUKI par la compagnie Käfig

Les 5 janvier, 19h30, et 6 à 20h30.

### Musique

#### COLLECTIF SLANG

dans le cadre du festival « Suivez le jazz »

1<sup>re</sup> partie : classe d'improvisation de l'École de musique de la Communauté de communes de Villefranche

Le 17 janvier, à 20h30

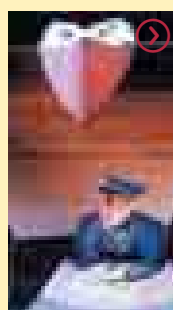
### Jeune public

#### LE PAYS DES GENOUX

Théâtre d'objets/m Marionnettes de Geneviève BILLETTE par la compagnie du Carrousel (Québec)

Le 22 janvier, à 15h

#### MONSIEUR CLÉMENT OU LA BONNE HUMEUR DES COQUILLAGES



par la compagnie Jean-Pierre LESCOT/les Phosphènes, mise en scène de JP LESCOT

Le 5 février, à 15h et 17h30

#### CENTRE CULTUREL

Place de la Sous-Préfecture  
BP 301 69665 Villefranche  
CEDEX

Tel. 04 74 68 02 89

Fax 04 74 60 04 38

site web : [www.theatredevillefranche.asso.fr](http://www.theatredevillefranche.asso.fr)

E-mail : [centreculturel.villefranche@wanadoo.fr](mailto:centreculturel.villefranche@wanadoo.fr)

## Théâtre PÊLE-MÊLE

#### AU TRAIN OÙ VONT LES CHOSES

Coproduction Gelat's Cie/Enfants d'Arlequin/Théâtre Pêle-Mêle

Itinéraire théâtral dans le monde des objets

Le 14 et 15 janvier, à 20h30, et le 16 à 17h

#### LES COMBUSTIBLES

d'Amélie NOTHOMB, mise en scène d'Etienne BRAC

Les 28, 29 janvier, 4 et 5 février à 20h30; les 30 janvier et 6 février à 17h

#### LA VISITE

de Victor HAÏM, par la Cie des Loups blancs et la Cie Tutti Quanti

Les 18 et 19 mars à 20h30

## Jeune public

#### BOUT D'FICELLE (À PARTIR DE 6 ANS)

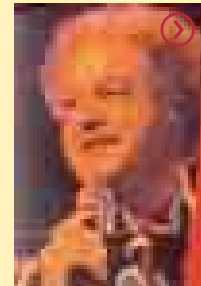
par la Cie du Théâtre des mots

Le 5 mars à 14h30

#### LA MACHINE À DOUDOUS (À PARTIR DE 3 ANS)

par la Cie du théâtre des mots

Le 5 mars à 17h



#### MORICE BENIN (CHANSON)

Concert du lauréat de l'académie Charles CROS

Le 11 février à 20h30

#### LA FUITE DU TEMPS (AGORA-PHILO/ENTRÉE LIBRE)

• Animée par Corinne ROUX-LAFAY

Le 5 mars à 20h30

• Soirée contes (entrée libre)

Le 11 mars à 20h30

T.P.M. - 171, rue JM Savigny

Tel/Fax 04 74 07 16 19

E-mail [infopелеmele@free.fr](mailto:infopелеmele@free.fr)

## Concerts De L'auditorium

#### HOMMAGE DUKE ELLINGTON ET CLAUDE NOUGARO

par le Big Band de Jazz et Opus 92 Œuvres originales de Georges AUBERT

Samedi 15 janvier, à 20h30, au théâtre

Entrée: 12 € / 9 €

#### KATHPULTI (SPECTACLE FAMILIAL)

Marionnettes indiennes sur une musique envoûtante. Le 25 janvier à 19h30, à l'auditorium

#### QUATUOR ALEXANDER (MUSIQUE DE CHAMBRE)

4 violoncelles, une formation peu commune qui jouent des œuvres de Piazzola, Bach, Ravel...

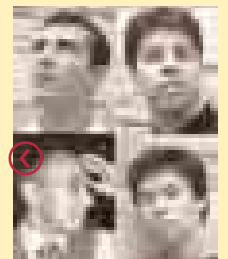
Le 1<sup>er</sup> février, à 20h30, à l'auditorium

#### MONSIEUR CROCHE (HUMOUR)

Création Rozet et Cie

Un joli cliché de ce début de siècle.

Le 5 mars, à 20h30, à l'auditorium



## Le coin du supporter

### NEGRO-SPIRITUAL (LYRIQUE)

Une voix lyrique, un piano, pour un moment de pure émotion.

Le 19 mars, à 20 h 30, à l'auditorium

Pour tout renseignement concernant la programmation (envoi de la plaquette) et la billetterie, veuillez contacter: Cécile JACQUEMONT ou Noémie GRATALOUP au 96, rue de la Sous-Préfecture (Tel. 04 74 60 31 95)

## Conférences

### ASSOCIATION A MOTS OUVERTS

Café poétique avec Fabrice Devesa, poète

A 19h, à la résidence Pierre-de-Beaujeu

entrée libre, le 13 janvier

### CAFÉS-PHILO

A 19 h 30, à la résidence Pierre-de-Beaujeu, entrée libre et gratuite

- Thème: « Philosophie et politique »

Le 27 janvier

- Thème « Philosophie et langage? »

Le 24 février

- Thème « Philosophie et histoire/l'histoire entre mémoire et oubli? » Le 31 mars

### MUSÉE DINI

Conférence sur le thème Peinture et le cinéma. Sophie ALACOQUE, historienne d'art, animera cette soirée autour du monde artistique. Le cinéma a marqué divers peintres tels que Combet-Descombes, Edward Hopper, Andy Warhol...

Le 20 janvier, à 18h30, au musée Paul Dini (tarif: 7 €)

Renseignements: 04 74 68 33 70 ou [www.musee-paul-dini.com](http://www.musee-paul-dini.com)

### ACADÉMIE

- « Il y a un siècle: la vie à Villefranche » par Gérard BACOT,

le 8 janvier

- « L'imprimerie à Villefranche »

par Daniel TRONCY,

le 12 février

- « Les animaux préhistoriques disparus en Beaujolais » par Maurice SAULNIER,

le 12 mars

Séances publiques à 16h - à l'auditorium de l'École de musique - entrée gratuite



"Exposition: les écoles de Villefranche" à la Maison du patrimoine du 18 janvier au 7 mai

### Handball

■ HBCV nationale 3 contre St-Genis-Laval, au Palais, le 29 janvier

■ HBCV1 national 3 contre Meylan, au Palais, le 5 février

■ HBCV1 contre Chambéry, au Palais, le 19 février

■ HBCV nationale 3 contre Vaulx-en-Velin au Palais, le 26 février

■ HBCV1 contre Créteil au Palais, le 5 mars

### Football

■ FCVB1 contre Clermont foot, stade Chouffet, le 22 janvier

■ FCVB1 contre Imphy Decize, stade Chouffet, le 5 février

■ RCB1 contre Vaugneray, Bordelan herbe, le 6 février

■ FCVB1 contre Grenoble, stade Chouffet, le 26 février

■ Tournoi de foot en salle de l'Amicale de la Police, à la salle des fêtes, le 26 février

### Volley-ball

■ VBVB1 contre l'ASU Lyon, à 20h, au Palais, le 22 janvier

### Basket-ball

■ BCVB contre Bellegarde, stade Saint-Exupéry, le 15 janvier

■ Handisport contre Coudekerque, au Palais, le 22 janvier

■ Handisport contre Auxerre, au Palais, le 29 janvier

■ BCVB contre CLAM Vénissieux, stade Saint-Exupéry, le 12 février

■ BCVB contre St-Romain-la-Motte, stade Saint-Exupéry, le 29 janvier

■ Handisport contre Blanquefort, au Palais, le 26 février

### Rugby

■ CSV a et b contre Dole, stade Chouffet, le 16 janvier

■ CSV a et b contre le FC st-claudien, stade Chouffet, le 23 janvier

■ CSV a et b contre Epernay, stade Chouffet, le 20 février

### Boules

■ UBC vétérans, au boulodrome, le 7 février

■ Club bouliste contre la CRO Lyon, à partir de 13 heures, au boulodrome, le 19 février

■ Boule de Limas, au boulodrome, le 16 janvier

■ Club bouliste contre St-Vulbas, à partir de 13 heures, le 29 janvier

■ Boule de Claude-Bernard, au boulodrome, le 6 février

■ Boule de Béligny au boulodrome, le 13 février

### Divers

■ Rink hockey contre Colmar, à 20 h 30, piste de patins, le 15 janvier

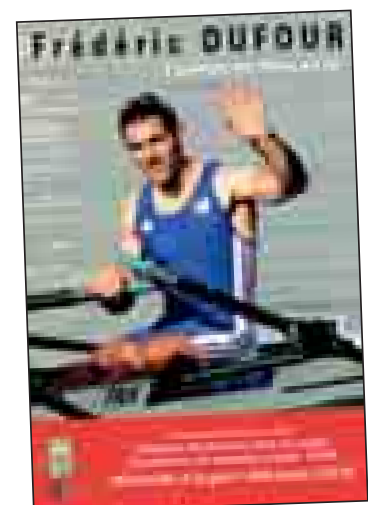
■ Plateau féminin 1<sup>re</sup> division le 5 février Gala annuel des Hironnelles, au Palais, les 15 et 16 janvier

■ Rink hockey contre St-Etienne, piste de patins, le 12 février

## Frédéric DUFOUR

### LE LIVRE

La biographie richement documentée de l'un des plus grands champions caladois vient de sortir. L'auteur, Hubert DEVILLERS, s'est passionné pour ce talentueux rameur de l'AUNV. 112 pages de persévérance et d'exploits. Une idée-cadeau pour les fêtes. "L'aviron en bleu et or" (éditions Artlys)



## EXPRESSION

# La page de l'opposition municipale

## Elus de Gauche

### SCOLAIRE : DOIT MIEUX FAIRE

Même si la rentrée scolaire s'est passée dans des conditions à peu près normales, il ne faudrait pas pour autant passer sous silence les nombreux dysfonctionnements rencontrés ici où là et qui nuisent à la sérénité nécessaire aux professeurs des écoles, sans parler des conditions toujours inacceptables à l'école Dumontet même si les promesses du Maire laissent planer un espoir pour l'année 2005, 2006, 2007... ?

La modification de la carte scolaire dans le primaire n'apportera aucune solution à la mixité sociale et ne doit être envisagée que dans le cas d'une fermeture éventuelle d'une classe ou pour réduire le nombre d'élèves par classe. Il faut par contre empêcher tous les passe-droits, encourager l'école de proximité et valoriser l'école de la République.

A l'opposé, pour les collèges, la carte scolaire doit être modifiée pour assurer un brassage des élèves et donc une véritable mixité sociale et territoriale. Il n'est pas normal qu'un établissement soit attribué à un quartier. Le Maire, Vice-Président du Conseil Général en a le pouvoir, il lui faut en avoir la volonté politique.

### URBANISME : STOP AU LAISSER-FAIRE LIBÉRAL GÉNÉRATEUR D'EXCLUSION

Alors que les logements sociaux manquent cruellement sur l'ensemble de la Communauté de Communes par rapports aux demandes de plus en plus nombreuses de familles pauvres, sans emploi ou dans des situations de précarité, on voit pousser dans tout le centre-ville des immeubles de standing inabordables pour beaucoup, repoussant de plus en plus les familles modestes à la périphérie de la commune dans des quartiers qui se précarisent, où le chômage est élevé et les conditions de vie de plus en plus difficiles. Cette évolution de l'urbanisation qui n'est qu'une nouvelle méthode d'exclusion et une discrimination par l'argent est inacceptable et injustifiable. Outre le fait qu'elle se moque de la mixité sociale pourtant invoquée par l'actuel gouvernement, elle provoque de nouvelles nuisances en matière de circulation, de stationnement, de pollutions.

### SOLIDARITÉ : BRAVO BELLEROCHÉ !

L'élan de solidarité exprimé autant par les sinistrés entre eux que par toutes les interventions extérieures après l'explosion de Belleroche montre qu'il reste encore quelques étincelles d'espoir dans un monde de plus en plus impitoyable.

**Les élus de gauche : Jean-Luc GUÉNICHON PRG, Michèle CORDIER PS, Michel LEBAIL et Chantal BENLIAN PC, Didier BARRY Les Verts.**

## Villefranche en mouvement

### - GROUPE DIVERS DROITE AU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEFRANCHE -

### Quel avenir pour le marché couvert ?

Le Marché couvert de Villefranche tient une place particulière dans notre ville. Pour tous les Caladois, il s'agit d'une véritable « institution », mais qui doit impérativement évoluer pour survivre. Après des années de discussions et de tergiversations, il est temps que la Municipalité – qui a la responsabilité de ce lieu – prenne des décisions courageuses. Chaque semaine, le Marché couvert de Villefranche accueille des milliers de Caladois et d'habitants des communes environnantes, qui apprécient notamment la qualité des produits proposés.

Pourtant, le marché couvert est aujourd'hui sous-exploité et confronté à une baisse sensible de la fréquentation. Ce phénomène n'est pas nouveau et les causes sont multiples : l'évolution des comportements et des modes de vie, le développement des grandes surfaces en périphérie de notre ville, etc.

Depuis des années, la Municipalité multiplie les études coûteuses et les enquêtes qui conduisent toutes aux mêmes conclusions : les Caladois demandent davantage de jours d'ouverture et des horaires plus adaptés. Il est donc temps d'agir et de prendre des décisions pour assurer l'avenir du Marché couvert. Dans la continuité du projet que nous avons présenté au moment des élections municipales de mars 2001, nous proposons d'engager la modernisation et la rénovation du marché couvert, puis sa transformation en une halle alimentaire permanente. Concrètement, le marché actuel serait ouvert tous les jours et accueilleraient les commerces alimentaires, qui tendent malheureusement à dispa-

raître progressivement du centre-ville. L'augmentation du nombre de jours d'ouverture permettrait ainsi de renforcer l'offre et l'animation commerciales en centre-ville et de répondre à une forte attente des consommateurs.

Les conditions concrètes d'organisation de cette Halle doivent évidemment être discutées avec l'ensemble des commerçants, ceux du marché comme ceux du centre-ville.

Parallèlement, la Ville doit rapidement améliorer l'offre de stationnement à proximité du marché et du centre-ville. Nous avons proposé la construction d'un parking souterrain de grande dimension (800 places), sous la place du 11 novembre (place du Marché couvert). Ce parking viendrait en complément de la place actuelle et se prolongerait sous les jardins de la mairie, pouvant ainsi desservir le centre-ville grâce à une sortie place de la Sous-Préfecture et le marché couvert grâce à une sortie au sud. De plus, nous proposons que le parking situé sous le marché couvert (réservé en semaine au personnel municipal) soit mis à la disposition des clients du marché couvert le week-end.

**Les élus du groupe Villefranche en mouvement : Pascal RONZIERE, Annick LORIN, Christophe GEAY, Christiane DUTREIVE, Paul DURIEU, Olivier MINOT.**

**Adresse en mairie (183, rue de la Paix) ou au téléphone : 04 74 60 62 78  
Courriel : [contact@villefranche-en-mouvement.info](mailto:contact@villefranche-en-mouvement.info)**